

L'écho des chibottes

VALS-PRÈS-LE-PUY



LE DOLAIZON
BAR - TABAC - RESTAURANT
09 66 80 17 01
snc.ronin43@gmail.com
16 Avenue Charles Massot, 43750 Vals-près-le-Puy
Horaires :
7J/7 de 7h à 20h
Sauf le dimanche de 7h à 14h

AB2R
Aménagements - Bureau d'études
Réseaux - Routes

**HYDRAULIQUE ET
INGÉNIERIE DES
INFRASTRUCTURES**

Tél. : 04 71 04 97 55 // contact@ab2r.fr // www.ab2r.fr

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales
- Continuité écologique
- Aménagements d'espaces publics
- Urbanisme opérationnel
- Dossiers réglementaires
- Électrification rurale

VINCENT

ST GERMAIN
04 71 03 05 88
LA SAUVETAT
04 71 08 21 44
YSSINGEAUX
04 71 65 08 57
SAUGUES
04 71 77 80 08
LANGEONE
04 66 69 04 71
MOTUL

Fioûls Charbons Granulés Lubrifiants

Sarl JVF

Map of the Doubs department showing the locations of 5 fuel stations:

- Allègre
- Châdron Station
- Doubs de commandé Saugues
- Blaizey Dépôt - Station
- La souvetat
- Station Saint Maurice de Lignon
- Station Sarl Fructier Jean Dépôt Langeone

5 stations à votre service
24h/24 7j/7
Tous carburants AdBlue



Ouvrons Vals en grand !

Atravers ce numéro de « l'écho des chibottes », je vous invite à ouvrir en grand notre esprit, notre cœur, notre perspective, en un mot notre commune de Vals-Près-Le Puy.

La sérénité et la sagesse de notre gestion nous laisse envisager, à travers un fonctionnement cohérent et efficace, des investissements à la hauteur de nos ambitions.

L'apprentissage de la bienveillance et du partage développés auprès des enfants de la crèche, de l'école en passant par le centre de loisirs nous donne confiance en l'avenir des nouvelles générations.

La solidarité et l'engagement des associations et des bénévoles assurent une valorisation sociale variée.

Notre histoire, à travers des témoignages du passé, nous livre la richesse de notre commune.

Le respect et le civisme à travers des actions citoyennes, collecte des déchets, compostage, témoignent de notre implication dans le développement durable.

Ainsi, au-delà de nos différences, de nos inquiétudes, de nos satisfactions immédiates et futiles, en ces beaux jours, ouvrons grand Vals vers l'avenir que nous sommes en train de lui construire !

Laurent BERNARD
Maire

Dans ce numéro

- Finances
- Enfance et social
- Communication, animations, commerces & vie associative
- Echo de l'histoire
- Vie municipale et brèves
- Urbanisme et environnement
- Echo de l'opposition
- Etat civil

Restez informés, connectez-vous sur www.valspreslepuy.fr

Un site dynamique et actualisé, qui vous permet de suivre les actualités de votre commune !



Place du Monastère
43750 Vals-près-Le Puy
mairie@valspreslepuy.fr

Horaires :

lundi au jeudi : 8h-12h & 13h30-17h30
vendredi : 8h-12h & 13h30-16h30

Un point financier

La mise en place d'un débat d'orientation budgétaire, d'un plan pluriannuel d'investissements et d'un bilan mensuel des finances nous a permis une gestion saine et sans mauvaise surprise du budget communal.

BILAN FINANCIER 2023

POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 2 329 263,15 €
- Recettes : 3 426 746,71 €

Ainsi la section de fonctionnement présente un excédent de : 1 097 483,56 €

POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses : 1 481 504,36 €
- Recettes : 2 267 354,45 €

Ainsi la section d'investissement présente un excédent de : 785 850,09 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent cumulé de 929 898,27 € qui sera repris en recette d'investissement au budget 2024.

Le budget primitif 2024 reprend également les restes à réaliser.

Le budget 2024 s'équilibre à 8 788 612,16 € :

- 4 512 167,95 € pour le fonctionnement,
- 4 276 444,21 € pour l'investissement.



Cette année encore nous terminons l'exercice 2023 avec un bilan très positif. Le budget de fonctionnement a été contenu malgré une inflation qui a avoisiné les 5,7%. Nous dégagons ainsi un excédent de fonctionnement conséquent.

Cependant, les dépenses de cette section gardent toute notre attention compte tenu de l'inflation (augmentation du coût de toutes les matières et de l'envolé du prix de l'énergie), de la hausse des primes d'assurance et de la revalorisation nécessaire des salaires, (revalorisation du point d'indice au 1^{er} janvier 2023).

Pour information, l'effectif du personnel est égal à celui de 2019 (effectif équivalent temps plein). De plus, depuis 2020, nous avons mis en place le Rifseep*.

**Le traitement de base d'un agent (titulaire, stagiaire, contractuel de droit public) de la Fonction Publique Territoriale n'est pas négociable : il est fixé réglementairement en fonction du grade et de l'échelon détenus par l'agent ou de celui fixé avec l'agent contractuel lors de la conclusion du contrat. Le régime indemnitaire offre donc l'opportunité à l'employeur comme à l'agent de compléter la rémunération par un élément sur lequel ils disposent tous deux d'une marge de négociation. Le régime indemnitaire a pour finalité de :*

- Accroître l'attractivité de la collectivité ou de l'établissement pour attirer les meilleurs talents.
- Personnaliser la rémunération versée aux agents.
- Valoriser et motiver les agents,
- Reconnaître une fonction ou une compétence particulière,
- Fidéliser les agents.

LES INVESTISSEMENTS

2024 verra l'aménagement de la zone dite « des Prés du Pont » financé par l'État, la Région, l'Agence Nationale du Sport, la Fédération Française de Football et la Commune.



Cela induit :

- 1 · Reconstruction du stade de foot avec la mise en place d'un terrain de foot synthétique.
- 2 · Rénovation des anciens vestiaires du foot ainsi que la construction de nouveaux vestiaires.



(Projet Ancre Architecture)

3 · Mise en place d'autres aménagements (terrains de Padel, city stade) ainsi que la reprise des parkings,

4 · Intégration de la promenade des longs du Dolaizon avec aires de jeux pour enfants, entièrement prise en charge par l'État et la Région, il s'agit du projet « via Dolaizon »,

5 · Prise en compte du stationnement avec le concours de l'Agglomération du Puy et des jeux de pétanque,

6 · Embellissement paysager.

Tous ces aménagements se poursuivront en 2025 et 2026.

Les autres projets principaux sont :

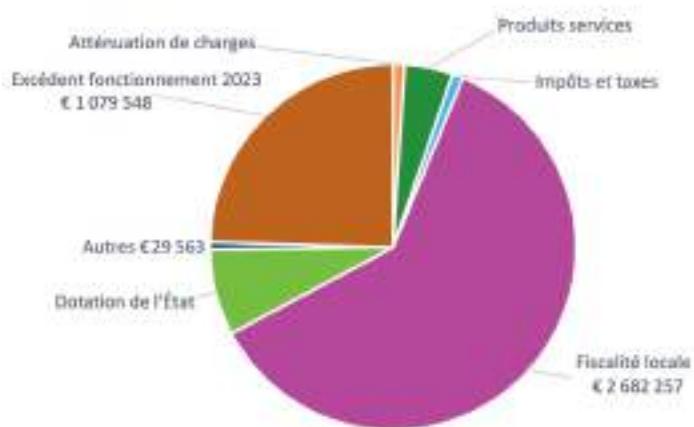
- Réalisation de l'isolation par l'extérieur et aménagement des abords de l'Hôtel de Ville (accueil vélos, toilettes),
- Acquisition de la Maison Paroissiale, en vue de la transformer en structure pouvant accueillir des professionnels de santé,
- Requalification de la rue Louis Brioude et de la rue Joseph Rumillet (du Préau jusqu'au pont de l'électrique). Les études de conception devraient débuter cette année pour une réalisation à partir de 2025.



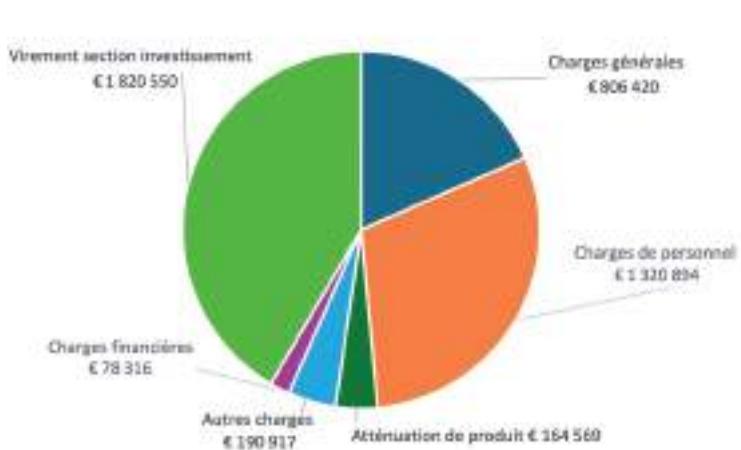
SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES		DÉPENSES	
Atténuation de charges	45 000 €	Charges générales	806 420 €
Produits services	188 137 €	Charges de personnel	1 320 894 €
Impôts et taxes	41 834 €	Atténuation de produit (charges payées à la CAPEV concernant la crèche et le centre culturel)	164 569 €
Fiscalité locale	2 682 257 €	Autres charges	190 917 €
Dotation de l'État	335 014 €	Charges financières	78 316 €
Autres	29 563 €	Virement section investissement	1 820 550 €
Excédent fonctionnement 2023	1 079 548 €		

RECETTES



DÉPENSES



UN POINT SUR LES IMPÔTS FONCIERS

Les impôts fonciers vont augmenter cette année mais cette hausse est exclusivement due à l'augmentation des bases d'imposition décidées par l'Etat au niveau national, et à celle des taux de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

La commune ne modifie pas ses taux contrairement à ce qui a été pratiqué dans un passé récent (2016).



FOCUS AUGMENTATION TAXE FONCIÈRE

Depuis 2021 ce qui a augmenté, c'est la base de calcul (l'assiette), par application mathématique, sans augmentation du taux de la partie communale, le montant augmente, mais à proportion différente.

Exemple, en 2021 un valladier qui payait 1308 € de taxe foncière, en 2024, paiera 1461 € (chiffres extraits des avis de taxe foncière d'un élu) soit une augmentation de 11 %.

Pourquoi, dans le contexte actuel, est-il difficile de baisser le taux de la taxe foncière ?

■ Nous engageons cette année, les projets structurants du mandat afin de mettre à niveau les installations sportives vieillissantes de la commune.

■ La taxe foncière représente la seule source fiable de financement de la commune. Avant, deux leviers étaient possibles : la taxe d'habitation et la taxe foncière. Aujourd'hui la taxe d'habitation a disparu.

■ L'Etat, qui doit faire des économies, a déjà évoqué une diminution conséquente des dotations qu'il affectait aux communes, (plusieurs milliards d'euros).

■ Les communes qui n'ont pas de trésorerie vont donc certainement rencontrer des difficultés dans les années à venir.

■ Il serait donc totalement contre-productif de baisser le taux d'imposition communal en 2024 et être obligé par la suite de l'augmenter en conséquence ou d'emprunter de façon plus importante.

Actualités de l'Ecole La fontaine

EVALUATION DE L'ÉCOLE

Le deuxième trimestre de l'année scolaire a été celui de l'évaluation de l'école. Un travail d'autodiagnostic a été réalisé par l'équipe enseignante avec tout le personnel en associant les élèves, les familles, la municipalité et d'autres partenaires. Puis une équipe d'évaluateurs externes dont un inspecteur est venue à l'école s'entretenir avec différentes personnes.

Des pistes de travail ont été retenues pour les années à venir et des atouts majeurs ont été pointés.

L'ARRIVÉE DE TRÈFLE, LE COBAYE DE L'ÉCOLE

Trèfle est un très joli animal au poil soyeux. Il est très gentil. Les élèves l'aiment beaucoup et s'occupent aussi très bien de lui, accompagnés de leur maîtresse Dominique MASSON-HUET.



Elle nous confie : « Une fois Trèfle bien installé, il est pesé et l'on vérifie régulièrement s'il grandit bien. En attendant, il mange bien les pissenlits et les épeluchures de carottes que tout le monde lui apporte. »

CONSEIL D'ÉCOLE

Trois fois dans l'année, l'équipe éducative, les élus de la mairie et les parents élus au conseil d'école se retrouvent pour échanger et construire une école positive.



LE MACLE :

Module d'Approfondissement des Compétences en Lecture-Ecriture : une nouvelle pratique pédagogique



Pendant trois semaines, à raison d'une heure chaque début d'après-midi, les élèves de CP et CE1 sont répartis par groupe et travaillent diverses compétences de maîtrise de la langue avec des enseignants de l'école.

FORMATION AUTOUR DE L'ÉGALITÉ FILLES/GARÇONS DANS LA LITTÉRATURE DE JEUNESSE.



Les professeurs des écoles et les ATSEM* ont bénéficié d'un temps de formation pour leur apprendre à « déchiffrer » les ouvrages choisis et lus aux élèves de façon à ne pas favoriser les inégalités.



Un temps apprécié, utile et réalisé dans la bonne humeur. Merci à Florie MAURIN.

*Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

A L'ÉCOLE MATERNELLE

A la maternelle, on joue, on manipule beaucoup, on travaille sur les insectes (merci à Annie pour ce magnifique poster).



On fête les anniversaires et on se prépare pour la photo de classe.



A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Parmi les activités complémentaires : apprendre à se déplacer et à rouler à vélo, réciter les fables de la Fontaine avec les résidents de l'EHPAD Saint-Dominique avec l'aide de tous les bénévoles, apprendre à jouer au tennis.



LIAISON ÉCOLE – COLLÈGE CM2/6^e

Pour préparer au mieux les élèves à l'entrée au collège, Madame Caroline CHALAYE, leur enseignante, les a accompagnés lors des visites des collègues Jules Vallès et Lafayette. Ils ont notamment apprécié la découverte et l'utilisation des microscopes dans les salles de sciences.

Inauguration de la classe UEEA

L'Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme de l'école "La Fontaine" à Vals-près-Le Puy a été inaugurée le vendredi 17 mai.

Cette classe qui avait ouvert au début de l'année scolaire s'inscrit dans la continuité des 2 autres inclusives de maternelle à Espaly-Saint-Marcel et Monistrol-sur-Loire.



L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE AUTISME

Les premiers élèves arrivés en septembre sur l'UEEA bénéficient de temps d'inclusion dans leur classe d'âge. Bonne continuation aux 6 jeunes élèves présents.



Repas des Ainés



Les personnes seules et isolées de la commune et qui le souhaitent, peuvent se faire connaître au secrétariat de la mairie (04 71 05 77 77), en précisant nom, adresse et numéro de téléphone.

Elles seront mises en lien avec des associations ou clubs susceptibles de leur proposer des activités.

Le traditionnel repas des ainés s'est déroulé samedi 4 mai dans la joie et la bonne humeur. 180 convives ont répondu présents à l'invitation et se sont réunis dans le gymnase du Préau pour partager un déjeuner préparé par le Traiteur Rocher "La Cuisine de Raphaëlle" de Bains et animé par Yannick Thierry.

Le repas est offert aux valladiers de plus de 70 ans après inscription en mairie chaque année.

Photo envoyée par Béatrice Dieleman, Adjointe aux affaires sociales.

Rénovation de l'appartement du CCAS

Un projet de rénovation de l'appartement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) situé au Petit Vals est à l'étude.

Actualités du Centre de loisirs



L'accueil de loisirs de Vals-près-le Puy vous ouvre ses portes tous les mercredis de l'année et durant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Nous proposons aux enfants de découvrir différentes thématiques et de réaliser des œuvres autour de ces dernières. Cette année, nous sommes partis à la découverte des différentes régions du monde, de créature fantastique et de l'art du macramé. Les métiers artisanaux sera le thème de cet été. Nous proposerons de découvrir l'art du bruitage, la sculpture sur pierre, la sculpture en résine et la mosaïque ! Vous pouvez nous contacter par e-mail à alshvalsprèslepuy@villeauvergne.org ou par téléphone au 04 71 09 67 66 ou via le site internet www.villeauvergne.org



Une animation éveil musical pour les enfants jusqu'à 3 ans aura lieu à la médiathèque de Vals les 19 et 26 septembre, les 3, 10 et 17 octobre à partir de 9h30.

Places limitées à 10 enfants.
Renseignements & inscriptions à la médiathèque à partir du 1^{er} septembre.

Les associations valladières

ASSOCIATION PARENTS D'ÉLÈVES

LA FONTAINE (APE)

Céline GHARIBIAN & Mickael DE SOUSA
Apelafontaine43750@gmail.com

VALS INFORMATIQUE

Marc LEYRE
à Pouvignac 43750 Vals près Le Puy
Tél. : 06 33 50 18 55 ou 04 71 02 73 94
pouvignac43@yahoo.fr.
Autre contact : Catherine ROLLAND
Tél. : 06 26 14 16 98

LA MEITAT (MUSIQUE)

Delphine STUCKI
Tél. : 06 72 44 69 64
lameitat@gmail.com
Site internet : www.lameitat.fr
lameitat@gmail.com

VALS AVENIR (dont section Peinture)

Philippe JOUJON
Tél. : 06 75 13 85 57
valsavenir@gmail.com

VIGNERONS DE VALS

Stéphane GAUVAIN
Tél. : 06 95 38 77 05
vigneronsdevals@gmail.com
lafooleedesvigneronsdevals
Facebook : VigneronsdeVals
Instagram : lafooleedesvigneronsdevals

LES GAPIANS

Jacques MIALON
Tél. : 06 78 99 45 07
laviguerie.lesgapians@gmail.com

FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (FNACA)

Roger ROMEAS
Tél. : 04 71 05 99 50.
rogerpierre.romeas@gmail.com

GROUPE FOLKLORIQUE

LES CHIBOTTES

Jean Pierre REY
Monique FOURETS
Tél. : 06 73 42 15 10
leschibottesvals@gmail.com

ARC EN CIEL (CLUB DES AINÉS)

Christine LEFORT
Tél. : 06 26 34 01 48

ACCA DE VALS (ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGGRÉE)

Daniel COURRIOL
Tél. : 06 72 38 24 77
daniel.teissier@orange.fr

COMITÉ DE JUMELAGE

Mickael GIRAUD
Tél. : 06 51 50 01 65
Comite.jumelage.vals@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Mme CHAPUIS - Tél. : 06 82 81 35 52
M. CELLIER - Tél. : 07 82 29 05 87

LES VISITEUSES ET VISITEURS DE VALS

Véronique CORTES
Tél. : 04 71 09 44 97
Petite_mum43@hotmail.fr

AU FIL DU DOLAIZON

3 sections : Dessin, Danse et Feldenkrais
aufildudolaizon@gmail.com

CENTRE DE LOISIRS

alshvalspréslepuy@villeauvergne.org
Tél. : 04 71 09 67 66

CRECHE LES PIOUS

creche.valspreslepuy@lepuyenvelay.fr
Tél. : 04 71 06 05 36

ECO JACQU'AIR COLLECTIF CAPUCINS

Georges.gallo43@gmail.com

LE CONFISEUR APOTHICAIRE

M. Degueret
leconfiseurapothicaire@sfr.fr

MÉDIATHÈQUE DE VALS

Avenue Charles Massot
• lundi : 14h00 – 16h00
• mercredi : 13h30 - 16h30
• vendredi : 16h00 – 18h00
• samedi : 13h30 – 16h00
Tél. : 04 71 04 21 69

VELAY YOGA

Gilbert BOUVIER
Tél. : 06 07 66 36 22
velay.yoga@gmail.com
Professeur de yoga Sylvie PUBELLIER
(06 26 21 59 70)

KOMM'YOGA

Karine GLADE
Tél. : 06 88 27 53 99
k_glade@live.fr
kommyoga@outlook.com

N'SWING (DANSE)

Olivier RIONDET
Tél. : 06 17 08 84 20
Site Internet : <http://www.nswing.fr>
Facebook : Asso N'swing

FLASH GYM

Cécile PIBARET-FEUR
flashgym43@gmail.com
Tél. : 06 33 66 99 82

VALS EN FORME

Philippe Ferré
Tél. : 04 71 09 62 54
valsenforme@gmail.com
Site internet : valsenforme.fr

UNION SPORTIVE DE VALS (US VALS FOOT)

Julien CHENEVOTOT
Tél. : 06 50 39 39 59
Juniors – Tél. : 06 48 79 94 04
Seniors – Tél. : 06 70 46 66 06
Facebook : USvals

PÉTANQUE AMICALE DE VALS

Thierry MICHEL
petanquevals@gmail.com
Tél. : 06 73 84 44 35

TENNIS CLUB DE VALS

Thibaud RAVON
Entraîneur : Christophe PELLIN
Tél. : 06 10 80 25 66
Tcvals43@hotmail.fr

CLUB ARTS MARTIAUX DU PUY (JUDO)

M. AULANIER
President.amlepuy@gmail.com

AMICALE CYCLISTE DE VALS

Christian MARTEL
Tél. : 07 63 45 96 86
Chrismartel43@gmail.com

ASM BASKET

Asmbasket43@gmail.com

RANDOVALS

Site internet : randovals.fr
assorandovals@gmail.com

USEP 43

Personne référente : Sébastien Perret (directeur général)
1 chemin de la sermone
43750 Vals près le Puy
Tél. : 04 71 02 02 42
Mail : usep43@fol43.fr
Facebook : USEP.43
Site internet : fol43.org

UFOLEP 43

Personne référente : Sébastien Perret (directeur général)
1 chemin de la sermone
43750 Vals près le Puy
Téléphone : 04 71 02 02 42
Mail : ufolep43@fol43.fr
Facebook : ufolep43/
Site internet : fol43.org

ASSOCIATION D'ÉDUCTION

POPULAIRE : LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FOL 43

Personne référente : Sébastien Perret (directeur général)
1 chemin de la sermone
43750 Vals près le Puy
Téléphone : 04 71 02 02 42
Mail : fol43@fol43.fr
Facebook
Site internet : fol43.org



Vals Avenir

La 13^e édition du Salon Vini Vals avait sans doute un parfum de renaissance : l'association et ses bénévoles connaissaient le travail et le fil du week-end s'est déroulé, avec l'implication de chacun, dans la bonne humeur... Les exposants étaient heureux. Nos cavistes locaux, présents depuis le début ou ayant pris l'aventure en cours de route ont pris part, une nouvelle fois, à l'aventure.

L'ultime récompense est la hausse de la fréquentation qu'a connue ce salon. Tout cela a créé une belle édition

2024 et a donné à chacun, l'envie de recommencer et de faire une édition 2025, encore plus exceptionnelle.

Mais Vals Avenir, c'est aussi l'atelier de peinture, avec des artistes, confirmés ou en devenir, qui se retrouvent les vendredi après-midi autour de l'art et l'apprentissage de ses techniques, mais aussi avec un sens du partage et de la convivialité qui font que chacun, se sent bien et revient ...

Cela se traduit par l'exposition Vals en couleurs les 1^{er} et 2 juin qui clôture la saison.



Le comité de jumelage de Vals

Découvrir Aielo de Malferit et Valence : un appel aux Valladiers

Vals-près-Le Puy, notre belle ville en Haute-Loire, est jumelée avec Aielo de Malferit, une charmante commune espagnole située en région Valencienne. Pour les Valladiers qui souhaitent découvrir de nouvelles cultures et élargir leurs horizons, ce jumelage offre une occasion idéale.

Aielo de Malferit : Un joyau espagnol

C'est une petite ville de la province de Valence, qui se distingue par son patrimoine historique et culturel avec ses rues étroites et ses maisons traditionnelles, elle offre un charme authentique qui évoque le passé tout en embrassant le présent. Les valladiers qui visiteront Aielo de Malferit pourront découvrir l'église de San Pedro Apóstol, un édifice religieux impressionnant avec ses détails architecturaux. La ville est également connue pour sa production de vin et d'autres spécialités locales, ce qui en fait une destination de choix pour les amateurs de gastronomie.

A noter dans vos agendas :

- Accueil des Espagnols fin 2025
- Prochain départ organisé par le Comité fin 2027

Jumelage : Un pont entre Vals et Aielo

Les comités de jumelage de Vals et d'Aielo de Malferit jouent un rôle important dans le renforcement des liens entre nos deux communautés. Ces groupes travaillent ensemble pour promouvoir les échanges culturels et les partenariats entre nos villes jumelées.

Une des initiatives nouvelles, est l'organisation d'échanges inter associatifs

L'association valladière Rando'Vals travaille sur un voyage de marcheurs/randonneurs à Aielo de Malferit prévu pour mars 2025. C'est une excellente occasion de découvrir la beauté naturelle de la région valencienne tout en rencontrant ses habitants. L'accueil des marcheurs d'Aielo à Vals est prévu en retour.

Les deux comités mettent tout en œuvre pour garantir le succès de cet évènement. Des itinéraires sont planifiés et des activités culturelles seront organisées ponctuées par des moments de convivialité.

Des échanges innovants par visio-conférence depuis 2023

Pour renforcer davantage les relations entre nos villes, les comités ont

également mis en place des sessions d'échange par visio-conférence. L'objectif est d'encourager des échanges linguistiques en français, en espagnol et en valencien.

Ces visio-conférences portent sur des thèmes variés : voyages, fêtes traditionnelles et spécialités culinaires.

Depuis 2023, nous sommes adhérents à la Fédération des Comités de Jumelage et nous participons au concours artistique.

En 2024, en partenariat avec le comité, le Centre de Loisirs les Galopins de Vals a participé sur le thème « Devoir de Mémoire ». L'accent a été mis sur le Carré Militaire.



En 2025, le thème est « L'Europe dans les assiettes ». **Il est ouvert à toutes les structures de Vals : Inscrivez-vous auprès du Comité.**



Arc en Ciel



Comme par le passé, les rencontres ludiques de l'association se poursuivent depuis la rentrée de septembre 2023 les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30 au Préau.

C'est l'occasion aux adhérents de "se mesurer" au cours de parties animées de couinche, tarot et aussi occasionnellement à d'autres jeux de société, toujours dans une ambiance amicale et bon enfant.

Depuis 3 ans, les adhérents qui le souhaitent peuvent se retrouver

en juillet et août les mardis pour se divertir et partager un bon moment.

L'association propose aussi à ses membres quelques petites sorties gourmandes et festives au cours de l'année.

Nous accueillons à tout moment et avec plaisir toute nouvelle personne intéressée par nos activités.

Pour tout renseignement complémentaire Christine LEFORT, présidente, vous accueillera pour répondre au 06 26 34 01 48.

APE La Fontaine



L'APE a participé à la 11^e édition de la mise à l'honneur des associations proposée par le Crédit Agricole.

Au terme des votes internet, nous avons gagné notre place en finale sur le secteur de la caisse locale du Puy Ouest.

Le samedi 16 mars 2024, lors de l'Assemblée Générale des sociétaires, nous avons présenté notre projet.

A l'issue du vote final, nous

remportons la deuxième place, et une aide financière de 300€.

Nous tenons à remercier une nouvelle fois tous les parents d'élèves pour leurs votes, le Crédit Agricole pour sa volonté d'accompagner les associations locales, ainsi que toute l'équipe pédagogique de l'école La fontaine et les membres de l'APE pour leur investissement.



Le Festi'Vals des Chibottes est de retour pour une journée magique et féerique le 31 août 2024 au gymnase du préau rue Danton. La compagnie "las Fades" vous invite à plonger dans leur univers enchanté peuplé de fées de la nature.

Dès 11h et jusqu'à minuit, de multiples animations vous attendent : spectacles, contes, marionnettes, magie, ateliers créatifs et de maquillage, musique, danse et même un bal des enfants. De quoi ravir petits et grands tout au long de la journée.

Pour vous restaurer, l'association des Vignerons de Vals sera présente, vous proposant snacking et boissons, de quoi reprendre des forces.

En effet, après une journée bien remplie, la soirée se poursuivra avec la traditionnelle soupe aux cailloux proposée par le comité de jumelage et le comité des fêtes. Une occasion parfaite pour se retrouver et passer un moment convivial.

Pour clôturer en beauté cette journée de festivités, un spectacle de jongleur de feu et un bal populaire vous attendent pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit.

Ne manquez pas, ce rendez-vous incontournable et venez nombreux participer au Festi'Vals des Chibottes pour une journée de rêve et de magie !

EXCEPTO
l'agence de communication
AVEC NOTRE AGENCE VOUS ALLEZ
COMMUNIQUER
Encore plus fort!

- Textile
- Dépliants
- Logos
- Marquage de véhicules
- Etiquettes
- Panneaux
- Banderoles
- Goodies
- Flyers
- Cartes commerciales

www.excepto.fr

Haute-Loire : Immeuble Interconsulaire
3^e étage - 16 Bd Bertrand
43000 Le Puy-en-Velay - Tél. 04 71 09 77 85

Puy-de-Dôme : 11 Allée Pierre de Fermat
63170 AUBIÈRE - Tél. 04 73 44 45 00

Flash Gym

Flash Gym propose des cours mixtes de fitness (cardio dance, step, abdo fessiers, fit'box, fit'baguettes...) de stretching et du pilates. Les effectifs des groupes sont limités dans un souci de qualité et de bien-être.

Les membres de l'association se retrouvent aussi autour de moments conviviaux (repas, apéritifs).

Vous avez envie de reprendre le sport ou de poursuivre une activité physique à Vals, venez nous rejoindre.



6 séances par semaine :

Fitness :

- Lundi et Mercredi de 18h15 à 19h15
- Mardi de 19h30 à 20h30



Pilates :

- Jeudi et Vendredi de 19h30 à 20h30

Stretching :

- Vendredi de 18h15 à 19h15

Pour plus d'informations, contactez-nous à : flashgym43@gmail.com



Vals en Forme

L'association vous fait part du lancement de la campagne d'inscription aux cours de gymnastique pour la saison prochaine : elle se déroulera du 10 au 28 juin.

Si vous êtes intéressé(e) et n'êtes pas déjà inscrit(e) pour la saison qui s'achève, vous pouvez solliciter l'association dès la fin mai pour obtenir les renseignements nécessaires et la fiche d'inscription pour la future saison qui débutera le 2 septembre (jusqu'au 27 juin 2025).

L'association Vals en Forme propose au Gymnase du Préau des activités gym variées à des personnes de tous âges.

Etudiant(e), salarié(e) ou bien retraité(e), vous souhaitez prendre soin de vous physiquement et moralement :

Vals en Forme vous propose de rejoindre les 228 adhérents actuels pour un ou plusieurs des cours sur la saison 2024-2025 (selon disponibilités), que l'animatrice dispense avec toute son expérience. (Attention : Le

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
PILATES	12h15-13h15 (salariés prioritaires) 19h30/20h30			17h/18h	17h/18h
FITNESS		18h15/19h15		18h15/19h15	
GYM ENTRETIEN		9h/10h 10h30/11h30	9h15/10h15		8h45/ 9h45
GYM DOUCE		10h15/11h15			10h/11h

planning ci-dessus n'est pas définitif et est susceptible d'être modifié pour la rentrée prochaine).

Les modalités d'inscription seront précisées sur le site de Vals en Forme <http://www.vals-en-forme.fr/> (un dossier complet est à fournir).

Vous pouvez également nous poser toutes vos questions à l'adresse mail suivante :

valsenforme@gmail.com

à l'attention du Président de l'Association

ASM Basket

L'ASM Basket 43 est un club de basket-ball au Puy-en-Velay fondé en 1927. Nos missions principales sont de permettre la pratique et le développement du basket-ball sur l'agglomération du Puy-en-Velay et de permettre à chaque adhérent de participer à la compétition sportive et d'exercer un sport de loisirs et d'entraînements, tout en offrant un environnement positif et accueillant à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

Nous proposons des programmes pour tous les âges et tous les niveaux, du mini-basket aux séniors, en compétition comme en loisirs. Nos entraîneurs qualifiés et expérimentés s'engagent à développer les compétences individuelles et l'esprit d'équipe de chaque joueur.

L'ASM Basket est plus qu'un simple club de basket-ball. C'est une famille où les joueurs de tous âges et de tous niveaux peuvent apprendre, grandir et s'amuser ensemble.

Nous tenons à remercier la Mairie de Vals-près-Le Puy pour la mise à disposition du gymnase les mercredis de 15h à 16h30, ce qui nous permet de proposer des entraînements plus qualitatifs à nos jeunes joueurs. N'hésitez pas à nous rejoindre !



Association VMEH

« VMEH » signifie : Visite des Maisons et Etablissements Hospitaliers.

Anciennement ses membres s'appelaient : les Visiteuses, car il n'y avait que des dames. Depuis quelques temps des messieurs nous ont rejoint.

L'association est reconnue à l'échelon départemental et national. En ce qui concerne la section de Vals, nous effectuons nos visites au Foyer Saint Dominique deux fois par mois toujours le deuxième et le quatrième mardi. Nous fonctionnons grâce à une subvention de la Mairie.



Nous alternons une visite en binôme dans la chambre du résident et une animation Loto, chorale, groupe de danses, country ou folklore tout au long de la saison.

Deux fois par an, nous offrons un petit présent pour entretenir l'amitié. Lors de nos rencontres, les pensionnaires sont heureux de rompre un peu leur solitude. Nos échanges couvrent des moments forts. Les heures passées ensemble nous apportent connaissance et savoir.

Si vous avez des disponibilités, venez rejoindre notre équipe pour offrir la chaleur d'un sourire, le réconfort de l'écoute et l'amitié d'une présence.

Contact : Véronique Cortès : 04 71 09 44 97.

BROC
Travaux
Routiers

- Enrobé à chaud / Enduits
- Terrassement
- Béton désactivé
- Pose de bordures, pavés, dalles
- Réseaux humides / secs
- VRD

TÉL. : 04 71 00 45 45 • contact@broctr.fr
10 ZA LACHAMP - 43260 ST-PIERRE-EYNAC

Auvergne ASCENSEURS

ASCENSEURS privatifs & publics
MONTE CHARGES / MONTE ESCALIERS
PORTES PIÉTONNES

249, av. Blaise-Pascal - Zi de Bombes
43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
contact@auvergne-ascenseurs.fr / 04 71 57 53 69
www.auvergne-ascenseurs.fr

KY – Komm'Yoga

Présidente : Karine GLADE,

Tél. : 06 88 27 53 99,

k_glade@live.fr

kommyoga@outlook.com

Descriptif des cours dispensés :

Séances de cours et ateliers de yoga pour tous niveaux : pratique douce, fluide, tonifiante et dynamique de :

- Hatha et Vinyasa Yoga (enchaînement de "asanas" en vue d'un alignement postural : postures statiques ou dynamiques, tenues ou rythmées, en lien avec la synchronisation du mouvement sur la respiration ("pranayama"),

- Partner-Yoga / Yoga contact ou de confiance (pratique en connexion et en conscience à 2 et plusieurs partenaires : baseur / flyer ou bird / pareur),

- Pratiques de relaxation, méditation et visualisation

dans le but d'apporter détente, concentration, de calmer le mental, tout en gagnant en souplesse à l'écoute de son corps et dans le respect de ses limites.

Planning 2023-2024 au Préau (Petite salle du 1^{er} Etage)

- Lundi de 18h30 à 20h
- Mercredi de 18h à 19h30

Tarifs : 10 € pour adhésion à l'Association
10 € la séance de 1h30
Trimestre : 110 €
Année complète : 300 €



Les Vignerons de Vals

Cette année, nous avons dégusté notre cuvée 2022, tant attendue, élevée 10 mois en fût. Le résultat était à la hauteur du travail réalisé. Un très joli rouge qui a séduit amateurs et professionnels.

En 2023, les travaux de la vigne se sont bien déroulés grâce aux adhérents toujours présents et cela dans la joie et la bonne humeur.

La vigne s'est bien portée. Nous avons évité le gel et les maladies.



Nous avions de beaux raisins, ce qui n'a pas manqué d'attirer l'attention de certains animaux qui ont raflé la quasi-totalité de notre récolte, juste avant la vendange et cela malgré les protections installées.

Nous avons quelques pistes pour désigner le raton laveur, présent sur la vallée.

Nous allons en tirer les conséquences en effectuant quelques travaux complémentaires de protection et une vigilance plus rigoureuse à l'approche de la prochaine vendange.



Heureusement, nous avons pu compter sur la générosité de M. Perrussel, un ancien vigneron de Vals, qui nous laisse ramasser son raisin personnel (un Gamay).

Le 14 octobre, nous avons pressé ce raisin et mis en cuve le jus. Nous avons fait le choix, quelque peu original pour un Gamay, de tenter de faire un blanc de rouge.

Pour cela, il suffit de presser directement les raisins pour extraire le jus sans laisser macérer le moût avec les peaux qui sont à l'origine de la couleur du rouge.

Au mois de mars 2024, nous avons dégusté le résultat de ce premier test.

En toute honnêteté, quelques améliorations seraient à apporter si nous renouvelions l'expérience. En tout cas, il passe très bien en Kir !

L'année 2023 a aussi été marquée par une sortie. Un week-end dans le Gard.

Les 21 adhérents présents ont pu découvrir le domaine Cante Vigne de Mylène et Dominique CANTE (présents chaque année au salon Vinivals) ainsi que la ville de Sommières et ses environs.

Fin août, nous avons reconduit notre participation au Festi'Vals avec une buvette et un repas champêtre le samedi et la « Foulée des vignerons » le dimanche pour clôturer le week-end. Nous vous attendons nombreux pour la prochaine édition le dimanche 25 août 2024 pour la foulée et le samedi 31 août 2024 pour le Festi'Vals.



Le dimanche 25 août c'est le top départ de la Foulée des Vignerons.

Le parcours a pour but de découvrir des sentiers et des lieux remarquables Valladiers : Les Chibottes, la Borie Blanche, le barrage du Dolaizon, le Camp d'Eycenac et bien sûr les vignes de Vals.

La course reine propose un circuit de 13km et 400m de dénivelé positif, sélectif mais accessible au plus grand nombre par sa distance raisonnable.

Pour l'édition 2024, nous souhaitons innover et permettre à un public de coureurs plus novices de venir participer à notre évènement, avec un parcours inédit de 7km, qui sera tout aussi magnifique que la course reine.

Les familles pourront également participer aux festivités avec deux randonnées (7 et 14 km), une course enfant de 1 km ainsi qu'une animation course d'orientation, ouverte à tous, qui se déroulera au cœur du centre ville historique de Vals.

Il sera possible de profiter de l'ambiance de la zone d'arrivée avec une buvette et du snacking qui seront proposés aux coureurs et suiveurs.

Facebook : vigneronsdevals

Instagram : lafouleedesvigneronsdevals

**SOLUTIONS INFORMATIQUES
POUR LES PROFESSIONNELS**

- Matériel
- Infogérance
- ERP Codial
- Site internet
- Vidéo protection
- Caisse enregistreuse

Solution MiCRO

www.solution-micro.com
04 71 04 17 55

144 rue Léon Mathieu 43000 Le Puy-en-Velay

Thibaut IMBERT, un Valladier mis à l'honneur

Thibaut IMBERT, 30 ans, agent RTE, licencié au club Velay Athlétisme, co-président du club du Puy-en-Velay Triathlon et membre du comité d'organisation de La Foulée des Vignerons de Vals.

« Valladier depuis 27 ans, d'abord chez mes parents dans le secteur de Pranlary, et depuis 4 ans propriétaire dans le quartier de l'école La fontaine.

Je me considère comme un pur produit Valladier, j'ai passé toute ma scolarité (maternelle/primaire) à l'école La Fontaine. C'est à Vals que j'ai pris goût au sport et à l'effort, bien aidé par mes parents et mon grand frère qui m'ont montré l'exemple.

J'ai fait quelques années de foot à l'US VALS dans mes jeunes années, je me suis ensuite orienté sur d'autres sports jusqu'à la fin de mon adolescence, et je me suis mis sérieusement au triathlon puis à la course à pied l'année de mes 17 ans.

Depuis, je n'ai cessé de prendre plaisir à m'entraîner dur dans la discipline de la course à pied mais aussi en vélo car c'est un bon complément pour se préserver des chocs relatifs au running.

Je me régale vraiment depuis toutes ces années à parcourir les chemins Valladiers lors de mes entraînements, j'ai un principe assez simple : je réalise la totalité de mes entraînements en partant directement de la maison, sans prendre la voiture, je parcours donc ces sentiers Valladiers quasi quotidiennement.

Mon spot favori sur Vals est la corniche située en parallèle du chemin de St Jacques, qui surplombe Vals. J'aime aussi beaucoup longer le Dolaizon dans sa partie sauvage en amont du secteur de la Borie Blanche ».

Palmarès sportif :

- Une sélection en équipe de France Junior de course en montagne en 2012, 9^e place aux championnats du monde.
- Trois fois champion de France de course en montagne en catégorie espoir 2013, 2014, 2015.
- Champion de France de D3 duathlon par équipe.
- Vainqueur du Trail du Ventoux 2016 (15 km).
- Vainqueur du Trail du St Jacques 2019 (19 km).



- Vainqueur du Semi-marathon de Lyon 2023.
- Vainqueur du Marathon de l'Espace, Kourou, Guyane Française, 2024.



“

Records personnels

- 10 km 31'05
- 15 km 47'47
(record de Haute-Loire)
- Semi-marathon 1h06'10
- Marathon 2h23'27

LA FLEUR D'OR

8 ALLEE DU CHAMBON
PORTES OCCITANES
ZAC DE CHIREL
43750 VALS PRÈS LE PUY

04 15 50 79 94

biocoop
LE BIO NÉCESSAIRE

PRESSING 3S
SERVICE BLANCHISSEURIE
COUTURE

4 Place Eugène Pebellier
43000 LE PUY EN VELAY

Tél. 04 71 57 23 74 pressing3s@sfr.fr

TELEFAX RELAY

La source du Pied du Saint

Les habitants de Vals l'appelaient « la source du Pied du Saint »

Cette source est située au lieu-dit « Pré de Vèze » sur le sentier qui relie l'avenue Joseph Rumilhet au Pont du « moulin de la Roche » en longeant la rive droite du Dolaizon en passant par le chemin de la Borie Blanche.

Actuellement l'endroit est méconnaissable car la source a fait l'objet d'une captation pour alimenter le réseau d'eau potable de Vals-près-le Puy peu avant 1980 (pendant une dizaine d'années).

Le très beau rocher de brèche volcanique a été caché/cassé et l'eau s'écoule maintenant de l'autre côté du chemin et rejoint la rivière Dolaizon à travers les prés.

Le rocher d'environ 2 à 3 mètres de hauteur en bordure du chemin était comme fracturé en son milieu par une étroite faille d'où s'écoulait une eau limpide à environ 80 centimètres du pied du rocher.

Celui-ci portait une empreinte en creux qui pouvait évoquer celle laissée par un pied humain.

En toutes saisons l'eau coulait de cette source qui permettait aux paysans de récupérer de l'eau pour se désaltérer. Les animaux aussi pouvaient boire à la base du rocher.

DE QUEL SAINT S'AGIT-IL ?

C'est Saint Roch qui était vénéré dans ce lieu depuis le Moyen-âge.

Ce Saint, pèlerin et thaumaturge (qui fait des miracles), est né vers 1350 à Montpellier en pleine « Guerre de cent ans » et aussi pendant la grande peste noire. Il est mort vers 1378 à Voghera en Italie. Il est fêté le 16 août.

L'Eglise lui accorde le titre de canonique de confesseur (ayant beaucoup souffert au service de la foi mais sans subir le martyre)

Dans le culte populaire ?

Il est le Saint Patron des pèlerins ainsi que de nombreuses confréries ou corporations : Chirurgiens, dermatologues, apothicaires.

Son culte, né d'abord en France et en Italie, est devenu très populaire et s'est répandu dans le monde entier.

ATTRIBUTS :

Reconnaissable à son « bourdon » (bâton) qu'il tient à la main. Parfois,



il porte une besace, le chapeau et la cape pèlerin. Un chien se tient à ses côtés avec un ange.

Il relève un pan de sa cape pour faire voir la plaie de sa jambe.

En Haute-Loire nous connaissons une autre source Saint-Roch après Chanaleilles et le domaine du Sauvage.

Saint-Roch, patron des pèlerins a dû inspirer les valladiers et les randonneurs qui passaient sur ce chemin et trouvaient là une eau fraîche et très propre.

Les paysans utilisaient cette eau pour irriguer les prairies en pente au-dessous du chemin.

Ils avaient creusé des rigoles pour distribuer l'eau et se répartissaient le précieux liquide, suivant un règlement établi par eux, fixant les jours et les horaires d'arrosage par gravité (l'eau rejoignant ensuite la rivière).

Sur ce rocher « du pied du Saint » on peut observer une représentation de harpon qui indique la direction Nord. C'est une langue de granit arrachée par la lave du volcan qui se trouve emprisonnée dans la brèche volcanique ou peut-être un message des hommes de Croc Magnon.

Texte d'Odile GERVERAIX et Roger BERNARD

L'école des de Vals-près-

Une école de filles a été créée à Vals, au 19^e siècle, grâce à un legs de Guillaume Chabalier. Le bâtiment est toujours debout avec sa cour de récréation sur la rive droite du Dolaizon.

Une rue de Vals, porte le nom de Guillaume Chabalier, bienfaiteur de la commune. Il a acheté la chapelle des Ursulines pour la donner aux paroissiens. Il a également offert aux jésuites le couvent déserté suite aux persécutions des sœurs pendant la Révolution.

Guillaume Chabalier soutenait la cause de l'éducation des filles. À cet effet, il a offert une somme d'argent à la commune pour la création d'une école. La municipalité a décidé d'utiliser ce don pour reconstruire le clocher de l'église détruit par la Révolution.

Peu rancunier, le bienfaiteur a légué 600 francs à payer par ses héritiers, pour l'achat d'une maison destinée à l'éducation des filles.

Testament : « Je donne de plus à cette commune la somme de six cents francs pour être employée à l'achat d'une maison pour l'instruction des filles. Cette somme sera payée par les propriétaires de l'enclos ci-après désignés, lorsque la commune pourra l'employer comme dessus. Cette susdite somme de six cent francs compensera celle que j'ai reçue des héritiers de Mlle de Beigner, de Saugues, qu'elle m'avait donné pour le même objet et qui fut employée par la mairie pour la construction du clocher qui avait été abattu ».

Une ordonnance du Roi, du 16 janvier 1841 autorisait la commune de Vals-près-le-Puy à accepter le legs Chabalier.

Vals était une commune avant-gardiste. En effet, en 1867, sous l'empereur Napoléon 3, les communes de plus de 500 habitants ont l'obligation de se doter d'une école de filles.

À cette époque, l'enseignement était dispensé par des religieux. La congrégation des sœurs Saint Joseph et l'institution des bêtes, ont vu le jour au Puy-en-Velay, au 17^e siècle. La congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes a été fondée à Reims, en 1680.

filles Le Puy



Avant le vingtième siècle, les parents donnaient souvent la priorité à l'instruction des garçons.

Au 19^e siècle, la seule école de la commune de Vals était, semble-t-il, celle qui formait les Frères des écoles Chrétiennes. Elle a été remplacée en 1905 par la première école d'agriculture du département.

Aux confins de la commune, les garçons ont pu aller au pensionnat Notre-Dame-de-France, à partir de 1854.

En 1870, la défaite de Sedan et la commune de Paris ont mis fin à 66 ans de gouvernance par des empereurs et des rois. La troisième république a souhaité réinstaller les valeurs portées par la Révolution Française de 1789, et notamment l'égalité entre les individus et la laïcité.

L'égalité passe par l'instruction de tous les citoyens. Les lois, portées par Jules Ferry, instaurent la gratuité absolue, en 1881. Puis, en 1882, l'enseignement primaire devient obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 13 ans. Cette loi interdit l'enseignement religieux et le remplace par l'instruction morale.

La loi de 1904, interdisant l'enseignement congrégationniste et la loi de séparation de l'Église et de l'État votée en 1905, sonnent le glas de l'école de filles de Vals.

L'école communale de Vals-près-le-Puy ouvre ses portes, en 1906.

Gérard CHALLET

Le Champ du journal, lieu d'exploit au goût amer

Ce champ relativement plat est situé sur le plateau de la Sermone. Il est entouré de chemins.

On y accède par le Chemin de la Sermone qui le contourne en partie et par le Chemin de Compostelle qui limite avec la commune d'Espaly Saint Marcel. Sa superficie, d'un hectare 40 centiares, en fait l'un des plus grands champs de la commune où les terrains sont très morcelés.

Ce terrain a été le théâtre d'un pari fait par un bouvier (conducteur d'attelages de bœufs) ambitieux qui voulait prouver à son entourage sa valeur de laboureur sans égal. Ce fait raconté par notre grand-père doit remonter à la fin du 18^e siècle et s'est transmis oralement.

Le vigoureux laboureur s'est mis en tête de retourner le champ en une journée avec son araire attelée d'une paire de bœufs. Ce défi paraissait incroyable car même avec un attelage fort et puissant, il fallait au moins deux journées et demie pour labourer ce champ.

Le bouvier s'est mis au travail dès la pointe du jour. Il n'a pas ménagé sa peine ni celle de ses bœufs aiguillonnés sans relâche. Il en a fait des allers-retours pour tracer des sillons alignés côte à côte dans cette terre volcanique rougeâtre.

Le soir venu, au crépuscule, l'intrépide et fougueux bouvier a gagné son pari, mais dans quel état ! Harassé, fourbu et chancelant comme ses bœufs tout en sueur, aux naseaux écumants, il ne put savourer sa victoire. Ses malheureux animaux crevèrent dans les jours suivants, et lui-même, tellement exténué et choqué en mourut aussi de chagrin.

Cet exploit aux conséquences tragiques s'est déroulé au cours d'une seule journée. Depuis lors, à Vals, ce lieu est appelé le « champ du journal », mais personne n'a tenté d'égaler ce travail journalier.

Actuellement le champ a été amputé d'environ 400 m² pour permettre l'élargissement du Chemin de la Sermone.

Sa superficie, à l'époque, se mesurait en cartonnée. À Vals, la cartonnée valait 642 m², elle servait de base au calcul de l'impôt. La superficie, définie par une cartonnée, pouvait varier d'une commune à l'autre suivant la valeur de la terre et sa capacité de production (par exemple, au Puy, une cartonnée = 706 m²)

Un bon laboureur pouvait retourner environ 10 cartonnées par jour.

Aujourd'hui, un tracteur attelé d'une charrue Tri-socs laboure ce champ en 3h30.

Roger BERNARD, Odile GERVAIX



Tableau « Descente de Croix » de l'église St Vosy

Le tableau relativement imposant (H- 2,610 m. x L. 2,110m avec cadre), inscrit au titre objet Monument Historique a été restauré et a retrouvé sa place d'origine sur le mur du balcon de l'église.

En voici une description :

Artiste : Gustave RICHON/ avocat et peintre actif en Haute-Loire dans la seconde moitié du XIX^e.

Titre : « Descente de Croix ou Déposition de Croix »

Année : Reste d'une inscription en bas à droite «vent » 1853 vraisemblablement pour Invent 1853.

Peinture à l'huile sur toile/ recouvrant une œuvre ancienne endommagée datant du premier quart du XVIII^e.

L'œuvre est à rapprocher de la « Descente de Croix » de l'église de



Photographe : Besson-Benoît, Christiane
 Crédit photographique
 Ministère de la Culture (France),
 Conservation des antiquités et des
 objets d'art de Haute-Loire,
 tous droits réservés.



Beauzac représentant la même scène avec quelques variantes, peinte par Gustave RICHON, pour la paroisse de l'église Saint-Jean de Beauzac en 1869.

Une bande de toile rapportée sur le côté droit correspondant aux dimensions des deux rallonges du cadre.

Le cadre est en bois stuqué et patiné/ doré partiellement d'une largeur de 11,5 cm. Il date de la seconde moitié du XVIII^e. Des motifs décoratifs en stuc sont dotés au centre des montants.

L'encadrement actuel est certainement le cadre ornant à l'origine la toile ancienne ayant servi de support de réemploi à l'œuvre visible aujourd'hui.

Les modifications apportées dans la longueur par deux rallonges visibles sur le revers des deux montants inférieurs et supérieurs ont occasionné le recentrage des

motifs décoratifs centraux. A cette époque des motifs plus grossiers ont été ajoutés dans les angles afin de maquiller les rajouts.

La toile ancienne fin XVII^e, début XVIII^e utilisée comme support d'exécution a été agrandie à droite par une bande de textile d'une vingtaine de centimètres de largeur. Ce complément datant probablement de 1853, a été réalisé certainement pour recentrer la composition trop à gauche en représentant le montant vertical de la croix. La différence importante d'armure entre les deux morceaux de toile semble être à l'origine de tensions erratiques ayant occasionné des fronces visibles au niveau de la couture réunissant les différentes pièces de tissus.

Ce travail de restauration ainsi que sa description ont été réalisés par Christophe VASLIN de l'atelier « Artech Conservation » de Saint-Vincent.

Pompes Funèbres
Marbrerie 
Chambre funéraire de Taussac - Costaros
04.71.03.90.12 bay@funeraire.services

Au cœur des infrastructures
d'énergie de la Haute-Loire 
475, rue de Chassende • 43000 Le Puy-en-Velay
 Tél : 04 71 09 06 63 - www.egev.fr

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ** 

Des vacances à l'horizon ? Pour toute première demande ou renouvellement de titres d'identité, trouvez gratuitement et dès à présent un rendez-vous sur :



rendezvouspasseport.ants.gouv.fr

**OUVERT À TOUS !
SOIRÉE
JEUX DE SOCIÉTÉ**



LES MERCREDIS A 18H30



**DÈS LE
15 MAI**

**ANIMATION
GRATUITE**



MARRIE DE VALS-PRÈS-LE-PUY - SALLE RDC ENTRÉE CÔTE ÉGLISE





La prise de rendez-vous est accessible directement sur le site internet de la commune :

www.valspreslepuy.fr

**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉSERVEZ
ANTICIPEZ
VOYAGEZ**

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité**. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

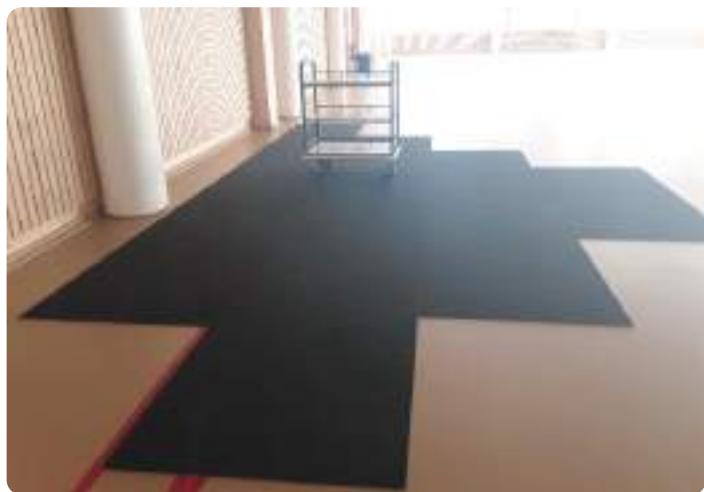



Gagnez du temps
avec la pré-demande en ligne sur
ants.gouv.fr

Les travaux

ACQUISITION AU PRÉAU

Le revêtement de sol d'origine destiné à la pratique sportive s'est révélé trop fragile pour les manifestations. Auparavant, les agents municipaux des services techniques devaient dérouler une moquette pour les événements non sportifs, ce qui présentait plusieurs inconvénients :



- L'installation de cette moquette impliquait une immobilisation du gymnase sur plusieurs jours avant et après l'événement, limitant ainsi sa disponibilité pour d'autres activités.

- L'aspect esthétique de la moquette était discutable. Face à ces contraintes, la commune a décidé d'explorer d'autres solutions pour optimiser l'utilisation du Préau. Nous avons opté pour l'achat de dalles modulaires, celles-ci offrent un meilleur aspect esthétique et facilitent la pose par les utilisateurs qu'ils soient de la commune ou d'associations locales. Le choix permettra de rendre le gymnase polyvalent, en offrant un sol adapté tout en étant facilement transformable.

TRAVAUX AU LOCAL PÉTANQUE

Le local du club de Pétanque a été entièrement rénové par les services techniques. Les travaux d'isolation, d'électricité, de menuiseries le rendent confortable et fonctionnel. Il est désormais équipé d'une kitchenette.



STATIONNEMENT AUX CHIBOTTES



Un parking a été aménagé aux Chibottes, accessible depuis la route départementale dans le site classé de la vallée du Dolaizon. Les travaux ont été réalisés entièrement par les services techniques après autorisation de l'État (DREAL). L'aire est située face à l'accès de la passerelle, et un escalier en pierre permet de rejoindre facilement le sentier de découverte.

Ce nouvel aménagement vise à offrir plus de places de stationnement et répond au problème de visibilité du parking actuel.

TRAVAUX AU CAMP D'EYCENAC

Une opération de pose de canalisation d'eau pluviale a été menée pour contenir les eaux de ruissellement de l'ensemble du camp d'Eycenac, vers le versant du Riou. Cette initiative vise à éviter l'écoulement des eaux du côté de Vals, via le chemin d'Eycenac, et ainsi prévenir les conséquences catastrophiques des inondations qui ont affecté la commune lors des dernières années.



En effet, les écoulements du camp d'Eycenac ont été modifiés dans le temps, suite à divers aménagements réalisés dans la zone.

Grâce à une action convaincante des élus de Vals et des services de la commune à démontrer l'urgence et l'importance de cette opération, la Communauté d'Agglomération a pris en charge entièrement le coût estimé à environ 25 000 €. Cette intervention s'inscrit dans une démarche de prévention des risques d'inondations.

TRAVAUX DE VOIRIES

Au cours des derniers mois pas moins de 2,5 Km de voiries ont été entièrement rénovées :

- du chemin d'Eycenac, jusqu'au camp d'Eycenac,
- chemin de la Grette,
- impasse des Tourterelles,

Parallèlement des travaux de pontage de fissures ont été réalisés sur une distance totale de 15,8 Km :

- Chemin de la Sermone,
- rue Jean-Monnet,
- parking du CTM.

Cette opération de maintenance sert à prévenir toute dégradation supplémentaire des chaussées et à assurer un bon état de conservation des chaussées.

EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

Balayeuse

La commune a récemment fait l'acquisition d'une balayeuse suite à la fin d'un contrat de location longue durée partagé avec la commune d'Espaly Saint Marcel. Ce contrat, d'une durée de 4 ans, impliquait un partage des coûts entre les deux communes, pour un montant de 4 995 € /mois.



Al'issue du contrat, la question de la balayeuse s'est posée. La rendre représentait une opération à fonds perdus. Plusieurs solutions ont été étudiées : la réactualisation du contrat de location, l'intervention d'une entreprise extérieure pour assurer le service de balayage, ou encore l'achat d'une nouvelle machine.

Fort de la mutualisation réussie avec la ville de Saint Christophe sur Dolaizon pour la mini pelle, nous avons sollicité tout naturellement les deux autres communes de Chadrac et Espaly pour ce nouvel achat. Malheureusement elles n'ont pas répondu favorablement à la collaboration.

Finalement, la commune s'est orientée vers l'achat d'une balayeuse d'occasion pour un montant de 54 000 €, soit l'équivalent de deux ans de location avec l'ancien contrat.

Cette décision a été prise dans le but de garantir la continuité du service de propreté urbaine tout en optimisant les coûts pour la commune.

Aspirateur à feuilles

L'acquisition d'un aspirateur à feuilles pour 5 878 € vient compléter l'équipement de la balayeuse. Cet aspirateur constitue un outil essentiel pour le service de nettoyage des espaces publics, permettant un gain de temps considérable tout en assurant un résultat très satisfaisant.

Fourgon

Vals, a procédé à une mise à jour de ses équipements en remplaçant le vieux fourgon DIESEL de l'équipe bâtiment par un fourgon électrique pour un coût de 33 893 €.



Cette nouvelle acquisition s'avère particulièrement adaptée pour les petits déplacements, principalement au sein de la commune.

Grâce à son mode électrique, le fourgon ne pose aucun problème d'autonomie, et témoigne de la volonté de s'engager vers une mobilité plus durable et respectueuse de l'environnement.

Tracteur Kubota



Le tracteur Kubota a été acquis pour 18 906 € dans le but de simplifier le déneigement des trottoirs et des petits accès.

Il vient remplacer un équipement existant vétuste et non conforme aux normes de sécurité.

Il pourra également être utilisé à l'entretien du futur stade de foot synthétique.

Point urbanisme sur les installations photovoltaïques

La France vise des objectifs ambitieux pour les énergies renouvelables afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces efforts doivent être accompagnés par des solutions d'efficacité énergétique. D'ici 2030, les objectifs nationaux visent à doubler la part des énergies renouvelables pour atteindre 40% de la production d'électricité (contre 20% actuellement).

Le développement des installations solaires peut impacter le paysage et le bâti existant, tant en milieu urbain que rural. Ainsi, la recherche de solutions d'intégration respectueuses du patrimoine et du paysage est essentielle pour des projets acceptés localement.

Les développements dans des espaces protégés nécessitent une vigilance particulière, car ils sont régis par plusieurs codes visant à préserver le patrimoine architectural et paysager. La conciliation entre le développement photovoltaïque et la préservation du cadre de vie requiert une attention spéciale.

Pour rappel, la commune étant en intégralité dans le site inscrit le Puy-Polignac, le code du Patrimoine s'applique : "Les travaux susceptibles de modifier l'aspect extérieur d'un immeuble situé en abords d'un monument historique, sont soumis à autorisation préalable. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) s'assurant du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture et au paysage naturel ou urbain (...) à l'insertion harmonieuse des travaux dans son milieu environnant."

Il est crucial de déclarer votre projet et de respecter les directives de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) pour éviter toute action en justice et le démantèlement de votre installation.

Sur la commune les déclarations pour l'installation de panneaux photovoltaïques s'intensifient fortement avec une à deux déclarations par semaine. En fonction du projet, de sa situation dans la commune et de sa visibilité de l'espace public, l'ABF a refusé certains projets ou a formulé des prescriptions particulières (panneaux de couleur rouge, positionnement sur la toiture ou sur le terrain). Ces décisions ont suscité de la confusion parmi les administrés concernés. Afin de clarifier la situation, la municipalité a sollicité à plusieurs reprises l'ABF. Après quelques réunions, il a été convenu de définir avec précision les zones sensibles de la commune : l'Avenue de Vals, le centre bourg et le haut de la Sermone. Avant la fin de l'année, une carte communale précise (avec des conseils et notice) sera élaborée afin de déterminer rapidement quelles réglementations un projet devra respecter pour être autorisé.

Dans tous les cas voici les étapes à suivre si vous avez un projet solaire. Mais elles sont aussi valables pour tout projet modifiant l'aspect extérieur de votre propriété (clôture, ouvertures, façade) :

Attention : ne signez surtout pas les devis avant délivrance des autorisations d'urbanisme.

1 - Consultez la Mairie ou un service de conseil pour connaître les règles d'urbanisme en vigueur et vérifier si le projet se situe dans une zone protégée ou particulière. Toutes les installations nécessitent une autorisation de travaux. Pour des panneaux solaires au sol de moins de 1,80 m de hauteur, d'une puissance inférieure à 3 kWc et non visible de l'espace public, l'autorisation sera plus simple à avoir que sur une toiture.

- 2 - Définissez l'objectif de l'installation en tenant compte des règles d'urbanisme et du respect des paysages. Vous pouvez être accompagné par un professionnel ou votre fournisseur d'électricité.**
- 3 - Concevez un projet qui s'intègre harmonieusement dans le paysage, en tenant compte des toitures environnantes.**
- 4 - Obtenez un premier avis sur le projet en consultant le CAUE43 ou l'UDAP43 (ABF).**
- 5 - Déposez une demande d'urbanisme en Mairie.**
- 6 - Attendez la réponse pour engager les dépenses et les travaux.**

La commune a également un projet de production d'énergie solaire en autoconsommation collective sur le site des Prés du Pont, vraisemblablement sur le toit du tennis club. Cette initiative vise à partager l'électricité produite avec l'ensemble des bâtiments publics de la commune, tels que l'école, le préau, la mairie et le centre technique. Ce projet est complété par l'étude de la rénovation thermique (isolation par l'extérieur) du bâtiment de la mairie.



Une fresque géante qui célèbre notre environnement

Sur la façade arrière du centre tennis, un spectacle artistique a pris forme le samedi 13 avril dernier. La commune avait mis à disposition ce mur d'expression libre en préparant le support et en fournit la peinture. Trois graffeurs du collectif GEK Team ont donné vie au vieux mur béton de 180 m², à proximité de la précédente œuvre de l'artiste RB faite l'an dernier. Weaks, originaire des monts lyonnais, Sore, de la région stéphanoise, et Clem Double-M, de la Haute-Loire, ont uni leurs talents pour créer trois fresques captivantes : une profusion de fleurs aux teintes colorées, une danseuse de flamenco et un Martin-pêcheur aux couleurs flamboyantes qui se dresse avec fierté. D'ailleurs deux ou 3 couples de cette espèce sont présents en amont.

Cette transformation artistique confère désormais à ce mur une identité à part entière. La fresque, présente le long de la future via du Dolaizon, attire déjà les regards des promeneurs. Plus globalement, ce projet pourrait également faire partie de la création d'un chemin artistique, reliant les différentes fresques du bassin du Puy. Cette initiative permettrait une expérience enrichissante, mettant en avant la diversité culturelle de notre région tout en invitant les habitants à redécouvrir leur environnement sous un nouvel angle artistique.



La journée de l'environnement

Un grand bravo et un immense merci à la cinquantaine de volontaires qui ont participé à notre journée de nettoyage de la commune.

Répartis en équipes, ils ont arpenté les rues et les espaces verts, traquant les déchets de toutes sortes. Une nette amélioration est déjà perceptible, avec moins de gros dépôts sauvages. Cependant, une préoccupation émerge : l'augmentation des dépôts de plaques d'amiante laissées en pleine nature, un problème qui nécessite une attention particulière.

Malgré ces défis, le résultat de nos efforts est palpable, avec deux camions remplis de 1 à 2 tonnes de déchets divers. Les canettes et les plastiques sont malheureusement les déchets les plus courants, témoignant



de l'urgence à encore sensibiliser la population à la réduction de l'utilisation de ces matériaux et à la nécessité de les recycler correctement.

Il est également regrettable de constater que certains secteurs, notamment les zones commerciales, sont plus touchés que d'autres, mettant en évidence un manque de

civisme de la part de certains individus.

Cette journée de nettoyage est aussi l'occasion de sensibiliser sur l'importance de préserver notre environnement et de respecter notre commune.

Merci encore à tous pour votre engagement et votre contribution à cette cause essentielle.

Sentier de randonnée : à la découverte des trésors de la vallée du Dolaizon

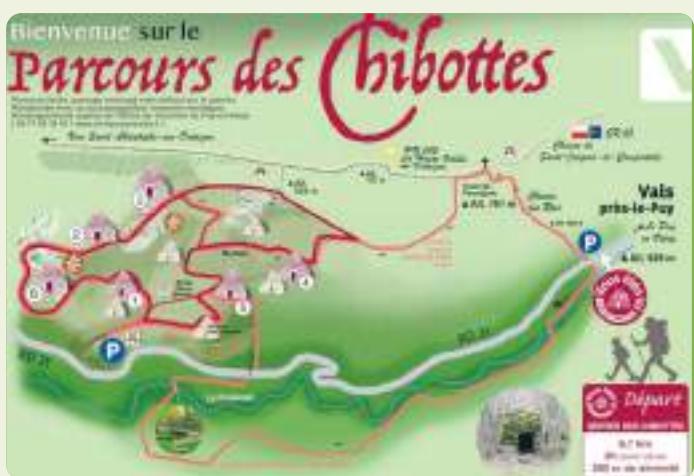
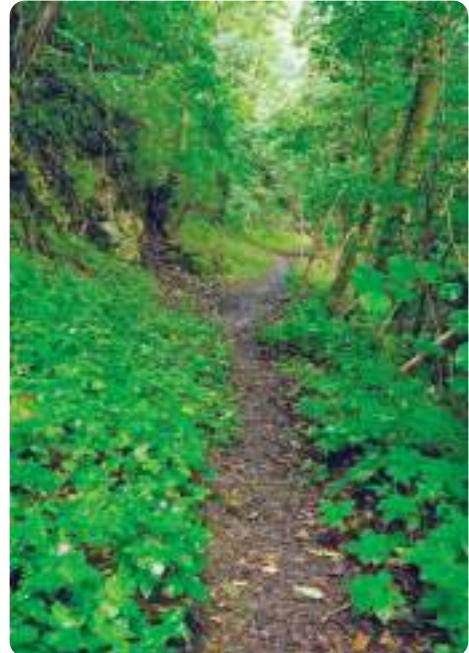
En partenariat avec l'Agglomération du Puy, une nouvelle aventure attend les amateurs de randonnée d'ici la fin de l'année. Le parcours des chibottes se métamorphosera en une boucle d'environ 7 km, offrant une exploration de la vallée du Dolaizon et de ses célèbres chibottes en pierre sèche.

Le départ se fera depuis le centre culturel, où les marcheurs pourront entamer leur périple. Ce nouveau sentier sera balisé en jaune pour mieux guider les visiteurs et rejoindra la liste des nombreux PR de Haute-Loire. En chemin, ils trouveront du mobilier supplémentaire tel que des tables, des bancs et même des transats pour se reposer et profiter pleinement de la beauté environnante. Plusieurs

panneaux explicatifs disséminés le long du parcours éclaireront les randonneurs sur la faune, la flore, le paysage et le riche patrimoine local.

Les plus jeunes explorateurs auront également leur lot de divertissement avec la création d'un espace ludique dédié. Des panneaux didactiques présenteront les techniques de construction d'un mur en pierre sèche, et les visiteurs pourront même s'exercer à cette tradition millénaire grâce à la mise à disposition de pierres sur place !

Le parcours de 7 km promet une variété de vues panoramiques en traversant le centre bourg, en remontant par la Borie Blanche le long du Dolaizon jusqu'à la passerelle.



La liaison avec la traversée du parc des chibottes révèlera de nouveaux sentiers du côté de la « Chibotte du Chef ». Enfin, une montée vers la Croix de Pouvignac offrira une belle vue avant de redescendre par le Chemin des Rois.

Ce nouveau chemin de randonnée promet une expérience enrichissante pour tous les marcheurs et coureurs, qu'ils soient amateurs de nature, d'histoire ou simplement en quête de détente et de découvertes.

Développement des déplacements à vélo : 2 projets ambitieux en 2025

Dans une démarche visant à promouvoir et sécuriser les déplacements à vélo, notamment pour les trajets domicile-travail, la commune lance un projet de connectivité entre plusieurs quartiers clés de la ville. L'objectif principal est de relier le centre-ville du Puy, Vals, la zone de Chirel, et la via Dolaizon (projet de la Région) à travers un réseau cyclable bien pensé.

L'itinéraire cyclable proposé débutera au boulevard Président Bertrand et empruntera l'avenue de Vals (RD31) jusqu'à la Mairie. Il se prolongera le long d'une partie de l'avenue Charles Massot pour rejoindre la via Dolaizon en se connectant à l'allée centrale créée aux « Prés du Pont ». Les travaux envisagés comprendront un réaménagement des espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes, impliquant du terrassement, la pose de bordures béton adaptées, le déplacement et la réinstallation d'équipements pouvant entraver l'itinéraire, tels que les panneaux, les bancs, ou encore les jardinières. De plus, des travaux de marquage et de signalisation spécifiques seront réalisés pour garantir la sécurité des usagers.

Des plateaux seront également aménagés sur les carrefours les plus importants pour favoriser la fluidité et la sécurité des déplacements.

En complément de cet itinéraire principal, une piste cyclable est également prévue sur la rue Francisque Enjolras afin d'assurer la liaison avec le projet de la via Dolaizon, offrant ainsi une continuité dans le réseau cyclable de la ville.

Les travaux débuteront l'an prochain. Ce projet communal s'inscrit dans une dynamique de promotion des modes de déplacement doux, répondant aux enjeux de mobilité urbaine. En favorisant l'usage du vélo pour les trajets quotidiens, la municipalité



affirme sa volonté de créer un environnement urbain plus convivial, plus écologique, et plus propice à un mode de vie sain et actif pour ses habitants.

Le second projet mené par la Région et en collaboration avec les communes de Vals et du Puy, vise à créer une nouvelle voie verte d'environ 7 kilomètres, reliant les communes de Vals-près-Le Puy et Le Puy-en-Velay.

Cette nouvelle infrastructure, placée sous la maîtrise d'ouvrage régionale, comprendra deux itinéraires distincts, chacun offrant ses propres caractéristiques et avantages :

- Itinéraire du Dolaizon :** Ce tronçon s'étendra sur 3 kilomètres le long de la rivière. Il reliera Vals-près-Le Puy au Pôle Intermodal du Puy-en-Velay. En suivant cette voie, les usagers pourront profiter d'un environnement naturel, d'aménagements de détente tout en se déplaçant efficacement entre ces deux points clés.

- Itinéraire de Liaison :** Ce deuxième itinéraire, long de 4 kilomètres, permettra de boucler le parcours du Dolaizon avec la voie verte du Velay existante (V73). Cette liaison est stratégique, car elle permettra aux cyclistes et aux piétons de parcourir une

boucle d'environ 20 kilomètres (Vals-Coubon-Brives-Pôle Intermodal), offrant ainsi une expérience touristique et sportive diversifiée.

Les travaux de ces 2 projets débuteront l'an prochain.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CAVE SBBM

Rond-point de Cordes - 43370 BAJHS
Place des Noyers - 43800 ROSIÈRES

04 71 57 50 19

Vente de boissons
Professionnels
Particuliers
Associations

SPORT - MODE & ACCESSOIRE

SPORT 2000

Espace CHIREL
Zone de Chirel - 43750 Vals-près-le-Puy
04 71 02 98 04
10h - 19h non stop

Favoriser le compostage collectif pour une gestion durable des déchets



Le compostage est une solution respectueuse de l'environnement pour réduire les déchets envoyés en décharge. Les déchets alimentaires représentent environ 1/4 du poids total des déchets domestiques. En les combinant avec les déchets de jardin, vous pouvez créer votre propre compost, offrant un engrais gratuit, limitant vos déplacements en déchèterie. Les règles clés incluent l'humidification, le fractionnement, l'aération et le mélange varié. Les déchets autorisés comprennent les épluchures de fruits et légumes, les restes de repas, le marc de café, tandis que les interdits incluent la viande, les os, la terre, le plastique.

Depuis le 1^{er} janvier, le tri des déchets organiques est obligatoire pour les particuliers. Dans les maisons individuelles avec jardin, l'organisation est relativement simple. Pour les résidences, l'Agglomération a facilité l'installation de composteurs collectifs dans plusieurs d'entre elles, nécessitant cependant des responsables au sein de la résidence.

Dans le cadre de notre engagement environnemental et de gestion responsable des déchets, la municipalité continue d'installer des composteurs collectifs publics, permettant aux habitants de traiter leurs déchets organiques. Un premier composteur public, installé au jardin Viscomte, depuis un an remplit pleinement ses fonctions. Depuis avril, un deuxième composteur est installé impasse des Gravières. Un troisième sera mis en place rue Danton d'ici la fin de l'année. Ces sites sont gérés en collaboration avec le maître composteur de l'Agglomération et les agents municipaux. **Toutes les consignes sont présentes sur les composteurs, nous comptons sur vous pour les respecter.** Le terreau créé sera utilisé dans les espaces verts de la commune. En fonction de la demande et du bon fonctionnement de ces trois sites, l'installation d'un quatrième composteur dans le secteur de la mairie pourrait être envisagée l'an prochain.



Echo de l'opposition

Chers valladières et valladiers,

Deux sujets nous préoccupent et nous tenions à vous en faire part.

• Imposition locale

Il est important que vous sachiez que le taux d'imposition lié à la taxe foncière a augmenté d'environ 14 % depuis 2021, en laissant porter la charge de la fiscalité locale uniquement sur les propriétaires.

Et nous nous interrogeons sur les actions que la collectivité doit mener afin de limiter l'impact de cette hausse pour les habitants de la commune (baisse de la part communale, maîtrise des dépenses de fonctionnement ...). Cette hausse vient aujourd'hui s'ajouter à toutes celles déjà subies par les ménages français et valladiers.

C'est pourquoi, il nous semblait opportun d'en limiter l'impact budgétaire par un geste communal fort.

• Projets municipaux

Si le réseau de chaleur n'était qu'un vague projet évoqué durant les réunions de quartier réalisées en 2023 et une simple « réflexion en cours » (cf. La Chibottine – Octobre 2023), il s'avère que ce dossier est déjà bien plus avancé que cela, puisqu'aujourd'hui, nous en sommes à financer une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de plus de 53 000 € !

De plus, une consultation des riverains avait été évoquée. Qu'en est-t-il véritablement ? (cf. La Chibottine – Octobre 2023) ?

L'opposition s'interroge toujours sur l'opportunité d'un tel projet mais aussi sur le lieu d'implantation d'un tel équipement à fort impact (visuel, circulation, désagréments en tout genre).

Faites-nous connaître vos remarques et vos suggestions sur notre boîte email : entendonsvals@gmail.com

Le 28 avril 2024.

Myriam LIAUTAUD – Karine REYNAUD
Christian BOURDIOL – Philippe JOUJON
entendonsvals@gmail.com

Grand Trail 2024 : remerciements

Remerciements de Patrick DUFOUR, Président de l'association du Grand Trail à tous les acteurs sportifs, bénévoles, techniques et administratifs de la commune

Un immense MERCI !

« C'est avec une grande fierté que je viens vous remercier pour votre investissement lors de cette dernière édition du Trail de St-Jacques by UTMB.

Nous avons établi un record d'inscrits : 6 000.

Sans bénévoles (vous étiez 1100 !) il n'y a pas de trail !!

Vous pouvez être fiers de votre travail sur les ravitaillements, les carrefours, les changements de direction, aux différents postes, aux départs et à l'arrivée ! Les coureurs vous ont plébiscités en premier.

Mes remerciements vont aussi aux différentes associations qui nous ont

aidés pour cette édition passée en 3 jours de compétition !

Je n'oublie pas les propriétaires privés qui nous permettent de passer sur leurs terres, les différentes mairies, communes traversées par le trail pour leur soutien indéfectible.

Enfin, je remercie la Communauté d'agglomération, les communes traversées (dont Vals-près-Le Puy), la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département pour leur implication.

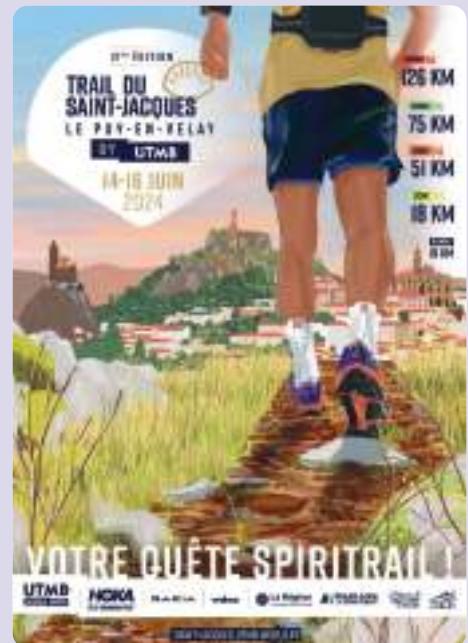
Le site du Conseil départemental élargi à la place Monseigneur de Galard ont séduit les participants et apporté plus de confort à tous.

Avec nos partenaires, Extra-sport

et UTMB, nous avons permis à notre département de dépasser les frontières hexagonales et générer des retombées économiques.

Une mention spéciale à mon binôme Jules SENTENAT ».

Patrick DEFOUR



NAISSANCES

- Yanis CHOUKRI né le 1^{er} juin 2023 à Le Puy-en-Velay
- Alya LEKLOUF née le 14 juillet 2023 à Le Puy-en-Velay
- Chiara, Marie, Blanch, Rosario LEROY née le 17 octobre 2023 à Le Puy-en-Velay
- Sahel SOUADI né le 12 janvier 2024 à Le Puy-en-Velay



MARIAGE

Mariage célébré en 2022 :

- Emeric, Pierre BOURON et Olivier, Denis MASSON le 8 juillet 2022 à Vals près Le Puy



DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

Année 2022

- Nicole, Marie, Claude ALLÈGRE épouse JASON décédée le 2 octobre 2022 à Le Puy-en-Velay

Année 2023

- Jeannine, Antoinette, Marie ROCHETTÉ veuve CROUZET décédée le 21 mars 2023 à Espaly St Marcel
- Maria, Generosa FREIRE DA COSTA épouse ALVES DA SILVA, décédée le 29 mai 2023 à Le Puy-en-Velay
- Viviane, Françoise Huré épouse FONTALBA décédée le 5 juin 2023 à Couteuges
- Pierre, Marcel SAVEL décédé le 2 juillet 2023 à Vals-près-Le Puy
- Jean-Marc ALIROL décédé le 2 juillet 2023 à Vals-près-Le Puy
- Antonio, Joaquim FERNANDES ADAO décédé le 05 juillet 2023 à Le Puy-en-Velay
- Maurice, Léon ROUX décédé le 14 juillet 2023 à Le Puy-en-Velay
- Marie, Louise, Antoinette VOLLE décédée le 31 juillet 2023 à Vals-près-Le Puy
- Paul, Jean, Marie, Raymond MARREL décédé le 8 Août 2023 à Le Puy-en-Velay
- Alfred, Alphonse EXBRAYAT décédé le 18 Août 2023 à Le Puy-en-Velay
- Liliane, Andrée ARMAND épouse REYNAUD décédée le 29 Août 2023 à Vals-près-le Puy
- Jean, Auguste, Victor BARDY décédé le 28 Août 2023 à Le Puy-en-Velay
- Renée, Jeanne BERTHÉAS veuve FAVREGROS décédée le 31 Août 2023 à Le Puy-en-Velay

- Marcel, Jacques OLLIER décédé le 10 septembre 2023 à Le Puy-en-Velay
- Patrice, Roger, Christian ROCHE décédé le 14 septembre 2023 à Vals près-Le Puy
- Prosper, Baptiste VALETTE décédé le 19 octobre 2023 à Vals-près-Le Puy
- Lucie Jeanne Marie LAURENT veuve CARLET décédée le 20 octobre 2023 à Vals-près-Le Puy
- René, Jean-Baptiste, Gilbert LECLERC décédé le 25 octobre 2023 à Le Puy-en-Velay
- Solange, Marie-Josèphe POUDEROUX épouse AJASSE décédée le 29 octobre 2023 à Le Puy-en-Velay
- Mireille, Simone, Bernadette GUIGON veuve THEVENIN décédée le 31 octobre 2023 à Thuir
- Robert, Gabriel, Maurice MOREL décédé le 17 novembre 2023 à Le Puy en Velay
- Josette, Mélina JOUVE veuve BOREL décédée le 23 décembre 2023 à Vals-près-Le Puy
- Jean, Jacques, Auguste GELLET décédé le 30 décembre 2023 à Le Puy en Velay
- Simone, Henriette BACH veuve ASSYAG décédée le 16 janvier 2024 à Vals-près-Le Puy
- Romain, Jérôme, Roland, Louis FARIGOULE décédé le 18 janvier 2024 à Vals-près-Le Puy
- Jean, Félix, Louis CHABANEL décédé le 30 janvier 2024 à Le Puy-en-Velay
- Monique, Marie, Geneviève OLLIER épouse MESSAGE décédée le 4 février 2024 à Le Puy-en-Velay

- Gabrielle, Jeanne, Léonie DIOUDONNAT veuve VIALLET décédée le 7 février 2024 à Le Puy-en-Velay
- Gabrielle, Claudia LHOSTE veuve CHAMBON décédée le 11 février 2024 à Le Puy-en-Velay
- Jean BAIL décédé le 12 février 2024 à Le Puy-en-Velay
- Gérard, Louis, Simon FONTALBA décédé le 27 février 2024 à Vals-près-Le Puy
- Robert, Aimé AVOUAC décédé le 9 mars 2024 à Vals-près-Le Puy
- Christian SAVEL décédé le 19 mars 2024 à Vals-près-Le Puy
- Simone, Victorine, Joséphine VIDAL veuve PIGEON décédée le 24 mars 2024 à Le Puy-en-Velay
- Marie-Rose LASHERMES veuve BÉRARD décédée le 13 avril 2024 à Vals-près-Le Puy
- Marie, Louise, Claudia MOURY décédée le 20 avril 2024 à Vals-près-Le Puy
- Yvette, Joséphine SIBUET épouse TRIVIS décédée le 16 avril 2024 à Le Puy-en-Velay
- Juliette, Marie-Louise BELLEDENT veuve MONTAGNE décédée le 16 avril 2024 à Le Puy-en-Velay
- Marie, Paule, Eugénie LEYDIER épouse TEYSSIER décédée le 19 avril 2024 à Le Puy-en-Velay
- Yvonne, Valentine MAURIN veuve PICOLE décédée le 14 mai 2024 à Vals-près-Le Puy



Bulletin municipal de Vals-près-Le-Puy

Directeur de la publication : Laurent Bernard

Rédaction & diffusion : Mairie de de Vals-près-Le-Puy, Tél. 04 71 05 77 77
Conception et maquette : Agence Excepto, 16 Bd Président Bertrand,
43000 Le Puy-en-Velay, Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr

Photos : Mairie

Brochure imprimée sur papier recyclé.



SAS BOYER METALLERIE

- Serrurerie
- Métallerie
- Automatisme

BOYER Antoine

Tél. : 06 07 30 73 44

boyermetallerie@gmail.com

16 rue des Artisans - 43750 VALS-PRÈS-LE PUY

Restaurant **La Pizza**



2 av Charles Massot
VALS-PRÈS-LE-PUY
04 71 05 66 56
restaurantlapizza.com

PIZZA NAPOLITAINE · FORMULE DU JOUR · PLATS À LA CARTE
TERRASSE AU BORD DE L'EAU



Gratuit sécurisé



Salle de réunion



Accès restaurant



Bornes de recharge

À côté du centre culturel & de la zone de Chirel

2 av Charles Massot à Vals-près-le-Puy
04 71 05 68 66 · mail bb_4545@hotelbb.com

COIF'STYL
Vanessa

COIFFURE MIXTE

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h
Mercredi : domicile
Samedi de 10h à 16h

04 71 05 60 60

6, rue des écoles
43750 Vals-près-le-Puy

Crédit Mutuel

LE PUY EN VELAY

1 place du Clauzel

VALS PRES LE PUY

16 avenue Charles Massot

Tél. : 04 71 00 16 44

ALTI TOITURE

Yannick ARGAUD

Couverture - Zinguerie - Renfort de charpente
Entretien et réparation de toitures
Mesures conservatoires après sinistre
Particuliers, Collectivités, Entreprises, Industries

682, Rue JB Lamarck
ZA Laprade
43700 St Germain-Laprade
04 12 04 23 03

@ contact@altitoiture.fr

Alti Toiture - Yannick Argaud

VISITES À DOMICILE

Renseignez-vous auprès de nos équipes

Brives-Charensac • 04 71 02 41 18
Le Puy-en-Velay • 04 71 02 54 03
Vals-près-le-Puy • 04 71 05 26 61

ATOL
MON OPTICIEN